

SÉANCE DU 14 AVRIL 2014

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - GHORRA Nicolas - RAMEYE Joëlle - BOYER Coralie - BOYER Stéphan - DELAVAUT Yannick - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ORCIERE Marc - PETER Sophie - ROCHETEAU Françoise.

Absents représentés : BARON Olivier (ORCIERE Marc).

Absents excusés : SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

7EME CLASSE

Monsieur DJEBLI, architecte du projet, présente les plans et les éléments techniques qui composent ce projet. Il indique que les travaux devraient démarrer le 23 avril prochain pour se terminer fin juin début juillet.

UTOPIA

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération mettant un terme au contrat liant la Commune au cabinet BETU concernant les études UTOPIA. CM adopte à l'unanimité.

INDEMNITES

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de fixer les montants des indemnités aux élus. Il propose la répartition suivante :

Maire : 39,50 % de l'indice brut 1015,

4 Adjointes : 12,77 % de l'indice brut 1015,

7 Conseillers délégués : 2,63 % de l'indice brut 1015.

CM adopte à l'unanimité.

COMMISSIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création des commissions permanentes suivantes :

Finances et Investissements : *(Maire)*

Joëlle Rameye, Françoise Rocheteau, Marc Orcière, Cathy Fis

Développement Économique *(Artisanat, Commerce et Tourisme)* :

Nicolas Ghorra, Coralie Boyer, Sophie Peter

Viticulture et Environnement :

Marc Orcière, Cathy Fis, Yannick Delavault, Stéphan Boyer

Éducation, Scolaire & Affaires Sociales:

Cathy Fis, Véronique Muller, Coralie Boyer, Serge Labonne

Animations *(Association, Festivités, Sports, Culture et Jeunesse)* :

Yannick Delavault Sophie Peter, Coralie Boyer, Evelyne Gilloteau

Urbanisme & Services Public *(Eau, Assainissement, Salubrité et Protection Civiles, Cimetière)* :

Nicolas Ghorra, Véronique Muller, Joëlle Rameye, Françoise Rocheteau

Espaces, Bâtiments et voies Publics :

Olivier Baron, Coralie Boyer, Sophie Peter, Serge Labonne, Stéphan Boyer

Communications :

Délégations :

Éducation, Scolaire : *(Délégation **Cathy Fis**)*

Affaires Sociales : *(Délégation **Coralie Boyer**)*

Développement Économique : *(Délégation **Nicolas Ghorra**)*

Viticulture : *(Délégation **Marc Orcière**)*

Développement durable : *(Délégation **Serge Labonne**)*

Associations et Festivités : *(Délégation **Yannick Delavault**)*

Sport et Jeunesse : *(Délégation **Sophie Peter**)*

Urbanisme : *(Délégation **Véronique Muller**)*

Services Public : *(Délégation **Joëlle Rameye**)*

Espaces, Bâtiments et voies Publics : *(Délégation **Olivier Baron**)*

Communications : *(Délégation **Françoise Rocheteau**)*

CM adopte les commissions et les délégations à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Devis réparation hydrants : Monsieur le Maire présente un devis d'entretien et de réparation des poteaux incendies pour un montant de 1.131,36 €. CM adopte à l'unanimité.
- 2) Taxe locale sur la publicité extérieure : Monsieur le Maire rappelle les dispositions des articles L2333-6 et suivants du CGCT et propose de fixer cette taxe à 15€/m²/an. CM adopte à l'unanimité.
- 3) SEM Pech Bleu : Monsieur le Maire propose de nommer Coralie BOYER comme déléguée. CM adopte à l'unanimité.
- 4) Stade Abeilhanais : Monsieur le Maire transmet le planning des matchs aux membres de la commission animations.
- 5) Fête du jeu : la fête du jeu sera organisée le 31 mai à Abeilhan sur le plateau Zola.
- 6) Théâtre Valros : la pièce de théâtre « l'amour est aveugle » se jouera à Valros le 19 avril.
- 7) Présence verte : Monsieur le Maire présente une invitation pour un déjeuner de travail le 17 avril à 8h30.
- 8) Chemin des moulières : Le débat est lancé concernant le mur édifié par un riverain. Selon les plans du géomètre qui a réalisé le bornage, le chemin des moulières n'existe plus. Monsieur le Maire indique qu'il convient de solliciter ce géomètre afin d'en connaître les raisons. A suivre.
- 9) Arrêt minute sur place : Le problème du non respect de l'arrêt minute est évoqué, Monsieur le Maire indique qu'une solution va être mise en place rapidement.
- 10) Voiture stationnement abusif : Monsieur le Maire indique que la solution pourrait être trouvée avec la Communauté de Communes en conventionnant avec une fourrière.